

Service d'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

Secteur des 5^e/13^e arrondissements

MISSIONS ET ROLE DU SERVICE

LES MISSIONS DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

Service du département en charge des missions telles que définies par le Code de l'Action sociale et des familles.

La protection de l'enfance a pour but :

- de prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives,
- d'accompagner les familles et d'assurer, le cas échéant, selon des modalités adaptées à leurs besoins, une prise en charge partielle ou totale des mineurs.

Pour cela, sont mises en place, un ensemble d'interventions en faveur des mineurs, de leurs parents ainsi que des majeurs de moins de 21 ans connaissant des difficultés susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.

LE ROLE DU SECTEUR ASE

Chef de file de la protection de l'enfance sur son territoire, le responsable du secteur ou son adjoint :

- pilote le comité prévention protection de l'enfance (CPPEF).
- préside le comité ASE sur l'arrondissement.
- travaille en coordination avec de nombreux partenaires, en particulier l'autorité judiciaire (Parquet, juges des enfants, juges aux affaires familiales) dont il est l'interlocuteur privilégié.

Le secteur intervient pour toutes les **mesures nominatives contractualisées** (TISF, AED, SAJE, SAPPEJ et accueil provisoire), ou **judiciaires** contraintes à domicile (action éducative en milieu ouvert) ou de placement au titre de la protection de l'enfance. **Pour les enfants et les jeunes confiés**, le secteur de l'Aide sociale à l'enfance, **Gardien de droit, est garant de l'intérêt de l'enfant** et du respect des **droits de la famille**.

Au sein du bureau de l'ASE, le secteur travaille en étroite relation avec la cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP 75), la cellule d'action départementale envers les mères isolées avec enfants de moins de trois ans (ADEMIE) et le secteur éducatif des mineurs non accompagnés (SEMNA).

RÉCEPTION DU PUBLIC

► **Localisation** : 163 avenue d'Italie 75013

Paris, 2^{ème} étage

Métro, bus 47 et tramway : porte d'Italie

► **Contact public** : ☎ 01 71 28 26 01

► **Horaires d'ouverture** : 9h00 – 17h00 du lundi au vendredi. Au-delà de 17h00 sur RDV

► **Modalité de réception** :

Sans RDV pour la permanence d'accueil (01 71 28 27 01).

Sur RDV avec les travailleurs sociaux référents.

Sur RDV au-delà de 17h00.

CONTACTS (à usage interne)

► *Responsable du service* :

Danièle MUGUET ☎ 01.71.28.26.91

daniele.muguet@paris.fr

► *Adjoint à la responsable* :

Etienne CLIQUET ☎ 01 71 28 27 03

etienne.cliquet@paris.fr

► *Adjoint à la responsable*:

Christine ALLAIN ☎ 01 71 28 27 02

Christine.allain@paris.fr

► *Secrétariat* : ☎ 01 71 28 26 92